CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE
GÉRIN-LAJOIE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le mardi 13 juin 2023 au salon du personnel, à 18h00.

Membres	Présences
Madame Sandra Gagné, parent	☐
Madame Jessica Lamoureux, parent	☒
Madame Mélina Ouimet-Blais, parent	☒
Madame Brigitte Bisaillon, parent	☒
Madame Cynthia Lamontagne, parent	☒
Madame Esther Salomon, parent (arrivée vers 18h30)	☒
Madame, Geneviève Lafontaine parent substitut	☒
Madame Alex Brind'Amour, enseignante	☒
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	☒
Madame Lorraine Viau, enseignante	☒
Madame Annie Comtois, psychoéducatrice	☒
Madame Alexandrine Corbeil-Aucoin, orthophoniste	☐
Madame Valérie Gagné, directrice	☒
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe	☒

1. Mot de bienvenue et présences

a. Accueil des membres

Madame Cynthia Lamontagne accueille les membres du conseil.

b. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h00.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons quorum.

3. Questions du public

Il n'y a aucune question du public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(CÉGL.22-23.36)
Il est proposé par Mme Jessica Lamoureux et Madame Mélina Ouimet-Blais, appuyées par Madame Brigitte Bisaillon, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2023 et suivis

(CÉGL.22-23.37)
Il est proposé par Madame Alex Brind'Amour, appuyée par Madame Suzie Lamoureux, d'adopter le procès-verbal tel que présenté, avec les correctifs suivants :

- 14.3: Mot de la directrice: Mylène Caouette (et non Mireille Caouette)

La ligne juste en dessous Félicitations prend un s.

- 8. : Fournitures scolaires (scolaires prend un s à scolaire)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Il n'y a aucune question.

7. Projet éducatif 2023-2027

(CÉGL.22-23.38)
Il est proposé par Madame Lorraine Viau, appuyée par Madame Jessica Lamoureux, d'adopter le projet éducatif tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Code de vie

Les membres apprécient les images et le trouvent convivial à consulter. Il est mentionné que les dessins de la mascotte Tsuki ont été réalisés par Madame Mylène Caouette, enseignante à l'école Gérin-Lajoie.

(CÉGL.22-23.39)
Il est proposé par Madame Mélina Ouimet-Blais, appuyée par Madame Brigitte Bisaillon, d'approuver le code de vie tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Les membres trouvent l'abrégé du plan de lutte bien imagé et convivial à consulter.

(CÉGL.22-23.40)
Il est proposé par Madame Geneviève Lafontaine, appuyée par Madame Alex Brind'Amour, d'adopter le plan de lutte tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Règles de fonctionnement du service de garde

(CÉGL.22-23.41)
Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux, appuyée par Madame Lorraine Viau, d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde telles que proposées, en considérant les corrections suivantes :

- Le point 6 du 2e paragraphe à revoir afin de faciliter la compréhension. Préciser également que peu importe le nombre d'enfants ou de parents dans la famille, le coût demeure le même.
- S'assurer que la date de l'année dans la table des matières et ailleurs dans le document représente bien la réalité.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Programmation du service de garde 2023-2024

Les membres questionnent le fait qu'il n'y a pas eu de sondage avant de dire que les 25 et 28 août 2023 le service de garde soit fermé. L'intention est de ne pas causer de préjudice aux parents. Habituellement, le service de garde ouvre s'il y a plus de 45 inscriptions.
Après discussion, les membres sont en accord pour que le service de garde soit fermé le 25 août. Un sondage sera soumis pour savoir si le 28 août sera ouvert ou non.

(CÉGL.22-23.42)
Il est proposé par Madame Jessica Lamoureux, appuyée par Madame Mélina Ouimet-Blais, d'adopter la programmation du service de garde 2023-2024 telle que présentée, en considérant les résultats du sondage mentionné dans le précédent paragraphe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Grille-matière 2023-2024

(CÉGL.22-23.43)
Il est proposé par Madame Brigitte Bisaillon, appuyée par Madame Esther Salomon, d'approuver la grille-matière telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Activités et sorties éducatives/sportives 2023-2024

Il n'y a pas d'activités et sorties prévues pour le moment.

14. Autres sujets

14.1 Correspondance du président

Il n'y a pas de correspondance.

14.2 Comité de parents (informations de la déléguée)

Lors de la dernière rencontre, quelques sujets ont été abordés :

- PEVR
- Comité des plaintes
- Élections
- Budget

14.3 Mot de la directrice

- Madame Valérie Gagné assiste à son dernier conseil d'établissement, car elle ira relever de nouveaux défis dans une autre école
- Le rapport annuel n'est pas complété pour le moment

15. Bilan de la rencontre

- Célébration des livres au préscolaire (enfants « auteurs »)
- Kermesse à venir
- Comité culturel (projets présentés/ affichés)
- Lili Mallette en 1ere année : à refaire, préférablement en début d'année afin d'utiliser le vocabulaire tout au long de l'année
- Les belles activités au service de garde sont soulignées
- Soirée Gala Effet papillon. Le service de garde a été reconnu lors de la soirée pour un projet de souper italien par les maternelles, avec les parents par Mélanie Jarry et Chantal Proteau
- Sorties à Arbraska, trampolines Upla, Ile St-Bernard ont été appréciées
- Marathon au parc
- Club de course, club de soccer

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.
Un souper reconnaissance aux membres suit la séance du conseil d'établissement.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Valérie Gagné
Directrice